

Animer en territoire

Le coordinateur de territoire, serviteur du lien

Un chef d'orchestre

Lors du Conseil National de 2012, la mission du Coordinateur territoire a été reprecisée, mettant l'accent sur son rôle de chef d'orchestre au service des équipes et du mouvement.

Chargé de faire vivre et de développer sur un espace géographique donné le projet et les orientations de l'ACI, il s'entoure d'une équipe qu'il appelle et accompagne. Cette mission lui est confiée par le président de l'association, au nom du mouvement pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

La mission se déploie dans 3 directions :

1 - Représenter le Mouvement en interne et en externe

Il ne s'agit pas tant, en interne, d'une représentation institutionnelle, que de faire vivre ce lien de solidarité qui unit les membres de l'ACI à tous les niveaux. Au croisement des liens entre les équipes et avec l'équipe nationale, il fait vivre le projet du mouvement en participant à l'élaboration de son contenu.

En externe, il a le souci du lien avec l'Eglise diocésaine, avec les autres services et mouvements, en particulier avec les mouvements de jeunes agissant dans les Milieux Indépendants.

2 - Recueillir et relire la vie des personnes des milieux indépendants

Avec son équipe, il porte une attention particulière à la relecture et aux attentes et besoins des personnes des Milieux Indépendants sur son territoire.

3 - Animer les équipes

Enfin, il appelle autour de lui des personnes pour animer le territoire et coordonne le travail de cette équipe. Le coordinateur de territoire anime les équipes locales et porte une attention particulière aux veilleurs d'équipe. Il porte aussi le souci du développement et de la fondation de nouvelles équipes

Soutenus par des collaborateurs

Cette responsabilité confiée est signifiée par une lettre de mission remise à chaque coordinateur et qui précise la durée de son mandat.

Bien sûr il ne peut tout faire, tout seul. Chef d'orchestre, il s'entoure et permet à chacun, membre de l'équipe de territoire ou membre des équipes de bases, de jouer la « partition de l'ACI ». Mais pour que la mélodie soit belle, chacun est invité à collaborer. Il a besoin du soutien des équipes.

Fiche pratique parue dans Le Courrier n°168